

Les Juifs de Côte d'Or.

Dans son livre : *“Essai sur les juifs de la Bourgogne au Moyen Age”*, le Rabbin de Dijon M.A. Gerson fait en 1893 l'état des connaissances sur l'histoire des Juifs de Bourgogne et plus particulièrement sur ceux de Dijon. Certains documents rappellent que Grégoire de Tours parlait d'une présence juive dans le Royaume de Bourgogne autour de 560. A cette époque la ville d'Orléans était intégrée dans ce royaume et lorsque Gontran passa dans cette ville pour aller à son couronnement, les Juifs Orléanais lui demandèrent de reconstruire à ses frais la synagogue qui avait été détruite quelques années auparavant par la populace. Grégoire de Tours racontait aussi que lorsque Priscus, financier juif du roi Chilpéric, fut assassiné sur le Pont Neuf à Paris un samedi matin, par Phatir et ses gens parce qu'il n'avait pas voulu se convertir au Christianisme, ce même Phatir se réfugia dans sa famille en Bourgogne. Originaire de Chalons, il se réfugia dans sa famille juive, mais comme la famille de Priscus était aussi originaire de Bourgogne, l'assassin fut vite rattrapé. Ce sont les activités professionnelles et financières qui attirèrent les Juifs en Bourgogne. Une activité rurale se maintint entre Troyes, Dijon, Chalons, Auxerre et Langres. Dans cette région essentiellement viticole et agricole, la production fut assez considérable notamment en ce qui concerne la laine qui motiva un énorme trafic dont Châtillon-sur-Seine fut le Centre et qui desservit les tissages de Toscane ou de la Flandre. Les Guerres contre les Albigeois et les Cathares amenèrent dans cette partie de la France de nombreux prêteurs de tout premier ordre, créanciers méridionaux, marchands italiens, juifs, lombards ou autres cahorsins. Les monastères clunésiens et bernardins ainsi que les chapitres détenaient une part énorme de la fortune publique et des terres immenses, dans tous ces domaines les juifs jouèrent un rôle important.

Par acte du 21 novembre 1384 rendu à Gray-sur-Seine, cinquante-deux ménages ou *“chefs d'hostel”* juifs furent autorisés à venir habiter pendant douze ans à compter du 8 juillet dans les duché et Comté de Bourgogne, dans le comté de Nevers et la baronnie de Donzy. Ils étaient tenus de payer à leur entrée et au début de chaque année les mêmes sommes que les Juifs et Juives qui demeuraient dans ces terres. Si certains mouraient, ils pourraient être remplacés par d'autres. Cet acte stipulait entre autres : *“Des privilèges leur sont accordés pour “obvier” et contraster aux griefs, malices et fraudes de plusieurs de nos sujets qui par aventure, sans cause, les voudraient empêcher travailler, grever ou dommager en corps ou en biens”*. Guy de Trémoille, seigneur de Sully, fut établi comme leur *“Gouverneur”*. Ils furent mis sous la sauvegarde du duc et les officiers de justice durent publier cette sauvegarde à toute requête des Juifs, Ils ne devaient être ni pris, détenus ou arrêtés *“par marque ou autrement”* ils ne seraient arrêtés qu'en cas criminels et pour les autres devaient donner caution de Juifs ou de Chrétiens. Ils étaient pourvus, moyennant

deniers, de pain, vin, viande, draps et de tout nécessaire, ils pouvaient exercer "leur métiers", leur fait, couretteries et autres œuvres ou arts spéculatifs, mécaniques et quelconques autres licites si comme ils avaient l'habitude de faire au temps passé, ils ne devaient prêter qu'à quatre deniers par livre par semaine. La charte prévoyait que des gens malveillants pourraient introduire certaines choses chez les Juifs pour faire croire qu'ils les ont volées ; mais elles ne sont pas trouvées en huche ou en écrin fermant à clé, on n'exigera rien d'autre que leur restitution pure et simple. Elle réglait aussi l'expulsion des Juifs qui auraient commis des méfaits. Cette expulsion ne se ferait que sur le rapport de deux des maîtres des Juifs et de quatre autres Juifs choisis par ces derniers. Aucun des cinquante-deux ménages, s'ils sont sous une autre juridiction que celle du duc, n'aura à payer d'autres redevances que celles qu'il lui doit. Les Juifs étaient déchargés des gabelles et autres aides, des chevauchées, gardes de ville et de forteresses ; ils ne seraient poursuivis par quiconque qu'à titre individuel. "Item, voulons que un Juif baptisé seul ne soit point cru contre les autres Juifs ou Juives, etc...".

Il ne reste aujourd'hui de cette présence juive en Côte d'Or que des Toponymes, que le promeneur peut remonter dans certaines villes ou autres lieux :

Quelques Toponymes Juifs en Cote d'Or

Arnay-le-Duc : Rue des Juifs

Auxonne : "*Synagogue*" : *La Maison du Sabat*" nous dirons la Synagogue, se trouvait rue de la Saône.

Baigneux-les-Juifs : Synagogue à Baigneux-les-Juifs, arrondissement de Châtillon-sur-Seine. Chef lieu d'un canton de la Côte-d'Or. Cette ville avait au Moyen-Âge une communauté de Juifs numériquement assez importante pour que leur nom fut accolé à celui de la localité.

Beaune : Rue des Juifs, Synagogue, "*désignée positivement comme le Sabat et ses dépendances*"

Châtillon-sur-Seine : "*La Juiverie*"

Chaumont-le-Bois : "*La Juiverie*"

Dijon : Rue des Juifs, rue de Grande Juiverie, rue de la Petite Juiverie.

Flavigny-sur-Orerain : "*Rue des Juifs*"

Saulieu : "*Rue des Juifs*"

Saint-Jean-de-Loisne : "*Rue des Juifs*"

Talant : un quartier Juif

Côte d'Or

Dijon (Côte d'Or) דִּיזְוֹן Dijon

Une "*Rue des Juifs*" et une "*Grande et Petite Juiverie*".



Fragment de stèle hébraïque retrouvé Rue Piron et Rue Buffon à Dijon.
dans les murs du 7, rue du
Vieux-Collège à Dijon.

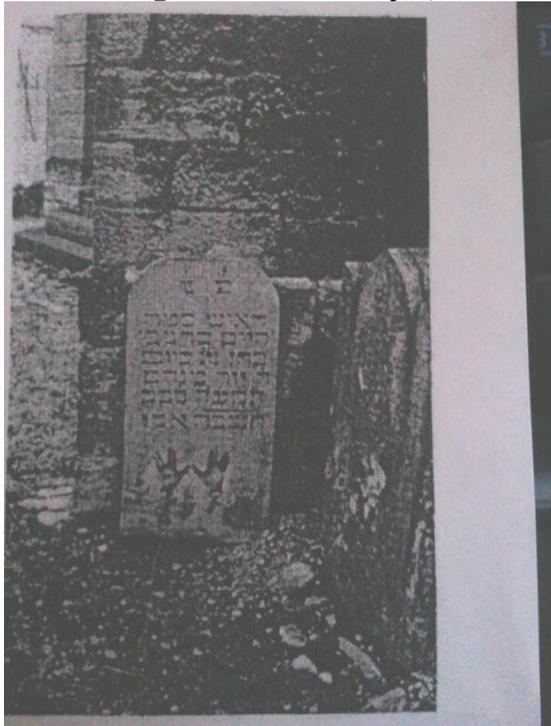
Chef-lieu du département de la Côte-d'Or. Les Juifs s'étaient installés à Dijon depuis des temps immémoriaux. Ils occupèrent deux quartiers spéciaux: le premier et le plus important : " *La Grande Juiverie*" comprenait l'ensemble de la Rue Buffon, dont une partie portait, jusqu'à la Révolution française, le nom de " *Rue des Juifs*". Il y avait une synagogue, une grande maison d'école ou maîtrise et un cimetière. Le second, " *La Petite Juiverie*" composée de la " *rue Piron*" (ex Rue des Juifs) dans la partie inférieure de la ville, avec une section de la Rue Amiral Roussin et la Rue de la Charrue. Ce quartier possédait aussi son école spéciale. Il semble que le cimetière juif se trouvait dans la " *Rue Buffon*" certains auteurs pensent qu'il était situé à l'emplacement du couvent des Ursulines ; quelques stèles funéraires hébraïques sont conservées dans le Musée de Dijon ; si celles-ci n'ont aucune date, il est prouvé qu'elles sont antérieures à 1172.

Quand fut établie la commune en 1187, le Duc Hugues III ne lui donna point de Juifs, il les garda dans sa mouvance. En 1196 le duc Eudes III, son successeur, les lui céda, en échange du village de Féney : "*Odo dux Burgundiae..... discordia fuit inter me et communiam divionensem, quae pacificata fuit in hunc modum. Quittaverunt enim mihi villain. Quae dicitur Fenay; et ego dedi coourmuniae judaeos et attractumi liber judaeorum*". Cette même année, selon le " *Catalogue des actes relatifs aux Juifs au Moyen-Âge*", il est rapporté : "*Mention et extrait d'un acte de Eudes III, duc de Bourgogne par lequel il donne au maire et échevins de Dijon certains Juifs. Le principal responsable de cette communauté naissante était le Juif Hélie et sa famille en 1197*". En 1204, le Comte céda au Juif Valin Juif, son créancier, l'utilisation de certains produits. Un Juif de Dijon, Bandit, le fils de Benion, était le créancier de Philippe, l'abbé Saint-Loup de Troyes, en 1216, un autre Juif, Salamine, a accordé des prêts importants aux abbayes de Sainte-Bénigne et de Sainte-Seine en 1223, pour lesquels, toutefois, la duchesse Alix de Vergy, veuve d'Eudes III., lui fit signer un projet de loi de mise en liberté. Eudes III annula une dette due au Juif Jessuel (1217), et Hugues IV ainsi que celle de Dedone, " *meus Judaeus*" (1228). Plus tard cependant, des juifs étrangers ayant demandé au Duc Hugues IV à s'établir à Dijon, il les admit en la ville comme ses hommes et ses serfs, mais en 1252 à la sollicitation des magistrats municipaux il les donna aussi à la Commune. Hugues IV voulut que les Juifs qu'il donna à la

commune de Dijon, fussent membres de cette commune comme les autres habitants de la ville. Dans le testament de Robert II en 1302, il est stipulé : *''Je vuel que, si je n'a moillor consoil, que li juifs demouraient en ma terre principalement por umanité, et qu'ils marchandent léaulment sans usure, et vivent de lor labours''*. Lors de l'expulsion, du 22 juillet 1306 les biens des Juifs de Dijon furent confisqués et mis en vente. Les archives collectionnent une grande partie de l'inventaire décrit ainsi : *''Inventaire des héritaiges des Juyfs de Dijon et principalement de lour maions''*: 20 maisons seulement appartenaient aux Juifs de Dijon en 1306 mais beaucoup d'entre eux étaient aussi des locataires des chrétiens. La Grande Juiverie, longue de 328 p. et demi, devait renfermer plus de 20 maisons. Ces 20 maisons avec la synagogue, la maison de l'école et la maison attenante au cimetière juif, estimées à la somme de 6,940 livres. À la demande de David Lévy et Joseph de Saint-Mihiel, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, a permis à douze familles juives à s'installer dans son duché en 1374. En 1379, dix familles juives se sont installées à Dijon. Quelques-uns des Juifs de Dijon possédaient des fonds de terre aux environs de la ville notamment des vignes sises à Crimolois et Couchy. En 1387, seulement quinze familles vivaient en Bourgogne. Malgré l'exil de 1397, il y avait encore des Juifs à Dijon, après cette époque: Salomon de Balme y vécut jusqu'en 1417. L'ancienne synagogue se trouvait dans la rue Buffon. En plus de la synagogue, les Juifs de Dijon au Moyen-Age possédaient une école. L'ancien cimetière était situé dans la rue du Grand-Patet, derrière le quartier juif. En 1331, le duc Eudes IV proposa à l'abbaye de Bussière une partie de ce cimetière, d'une valeur de 400 livres, somme énorme pour l'époque. En 1320, le cimetière était situé sur la route de Beaune, dans un endroit appelé *«Les Baraques de Gevrey.»* Philippe-le-Hardi, en contrepartie de la somme de un franc en or par habitant, autorisa les Juifs de Dijon à posséder un cimetière situé près de la ville (1373). Les savants de Dijon prirent part au synode de Troyes en 1160. Parmi les habitants de Dijon, au XIIIe siècle, on trouvait le rabbin de Dijon (1250), Rabbi Simha Hazan (1260), Jacob de Dijon, et Elie Ha-Kohen. D'après les documents royaux, on aurait compté jusqu'à 50 familles juives à Dijon, par exemple: le 5 février 1379 : *Marronne, femme de Salmon de Dijon, a fait procéder à une exécution sur les biens de Symon Le Chagure (ou Le Chagre) pour une obligation passée sous le sceau du Châtelet de Paris. Maître Guillaume Porel, conseiller du Roi, ''pour lors juge des causes des Juifs de Paris'' ordonna que l'amende imposée à Salomon mis en défaut, reste devant la cour. L'affaire sera rejugée devant Maître Berault Brisson à présent juge des Juifs.* Les juifs de Dijon furent de nouveau expulsés en 1420 par Jean-le-Grand sur ordre du duc Philippe.

Les fragments de stèles de Dijon ont été mis au jour en 1806, lorsque fut démolie la Sainte Chapelle située à proximité du Palais des Ducs de Bourgogne. Ces vestiges proviennent du cimetière de la *« Grande Juerie »*, confisqué en 1306, lors de l'expulsion des juifs du royaume de France. Six de ces fragments de stèle furent encastés sur une paroi de la cour intérieure de la maison Baudot (aujourd'hui située au 7, rue du Vieux Collège). Gravées en caractères livresques dits *« gothiques »* du XIIIe siècle, les épitaphes sont réduits à l'essentiel mais la partie inférieure des stèles ayant été brisée, on peut supposer des textes disparus. Elles comportent uniquement un caractère signifiant *« stèle »*, suivi du nom du ou de la défunte. Ces dernières portaient comme prénoms Bonne, Léa, Siona mais aussi Marone, Yvette...

Les baraques de Gevrey (Côte d'Or)



Pierre Tumulaire juive au Musée de Dijon.

Après 1306, le cimetière juif de Dijon fut transféré à douze kilomètres au lieu-dit : *“Les baraques de Gevrey”* sur la route de Beaune. Ces baraques étaient placées à cent pas à l’est du grand chemin. Il n’y avait aucun juif qui n’allait, en passant, faire sa prière sur ces tombes. Sous le règne de Philippe Le Hardi, les juifs dijonnais furent autorisés à acheter cette parcelle de terrain en 1373 moyennant une redevance d’un franc or par tête. Ils purent conserver ce champ de repos jusqu’en 1395, époque où ils furent contraints de quitter définitivement le pays de la Bourgogne. Dans un premier temps, des archéologues ont exhumé vingt trois stèles funéraires qui se trouvent aujourd’hui dans le Musée de Dijon. Parmi les noms relevés sur ces stèles, les historiens ont identifié : Siona, fille du rabbin Samuel; Esther, fille du Saint Isaac ; Isaac, fils d’Aron ; Simha, fille de R. Simson; Josué,... de R ; Joseph ; Bethsabée, fille de Jacob ; R. Simson, fils de R. Menahem ; Menahem, fils du Saint Isaac..... Vingt neuf nouvelles stèles ont été découvertes soit dans le Musée, soit dans des maisons particulières. Elles ont pu être identifiées ainsi : R. Abraham ben (fils de) Isaac, Abraham ben Salomon, Eliézer b. Ezéchiël, Eliézer b. R. Simson, Bona fille de R, Hiskiyya b. R. Mordecaï, Hanna, fille de R. Abraham, Hanna b. Moïse, Idia, file de Rehabia, Ivette, fille de R. Isaac, Joseph b. Isaac, Josué b. R. Joseph, Isaac b, Isaac, Isaac b. Simha, Léa, fille de R. Isaac, R. Lévi b. Isaac, Menahem b. Ezékiel Haccohen, Mérona, fille de R. Abraham, Mordecaï b. R. Tobia ? Nappecha ? Fille de R. Rehabia, Fleurette ou Flora, fille de R. Natan, Samuel b. Simha, Samuel b. Simson ou Siméon, R. Simha b. R. Isaac, Simson Heiman b, Samuel, Sara, fille de Hanna, Sara, ville de R. Cresbia,fille de R. Lévi, R. Meïr.

Semur-en-Auxois (Côte d'Or)

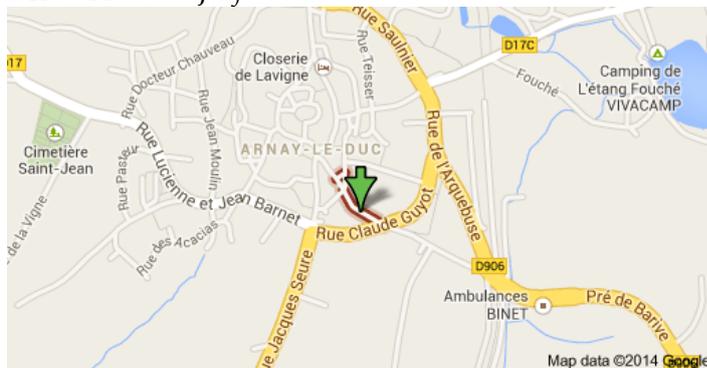


Pont Joly à Semur-en-Auxois.

D'après *''De l'Etat des Juifs en Bourgogne, lors de leur expulsion du duché en l'an 1306''* écrit par l'archiviste paléographe Louis Degouvenain : Jacquot Anxelot fut envoyé dans ce pays comme *''exécuteur sur le fait des Juifs''*, c'est-à-dire chargé de procéder à leur expulsion et à la vente de leurs biens, a rédigé la mémoire des dépenses qui durant le cours de sa mission, furent faites par lui. Anxelot résida surtout à Semur-en-Auxois, ce qui indique qu'il devait y avoir en cette ville une communauté juive assez importante.

Arnay-le-Duc (Côte d'Or)

Une *''Rue des Juifs''*.



Rue des Trois Tourelles à Arnay le Duc.

Une *''Rue des Juifs''* devenue *''Rue des Trois Tourelles''*. Il y aurait eu des Juifs à Aignay-le-Duc au XIIIème siècle. Dans les toponymes bourguignons, on trouve : souvent une *''Rue des Juifs''*.

Aignay-le-Duc (Côte d'Or)

Des historiens parlent d'une présence juive à Aignay-le-Duc au XIIIème siècle. Les registres paroissiaux laissent supposer qu'il y a eu quelques juifs à Aignay, soit qu'ils soient venus s'y réfugier, soit qu'ils s'y étaient établis depuis longtemps. Leurs noms, générations après générations se sont modifiés. On trouve par exemple : Abraham,

Abram, Abran et Abrant ou Jacob qui est devenu Jacot et ensuite Jacquot et encore quelques autres qui se sont christianisés (?).

Auxonne (Côte d'Or)

La "Maison du Sabat".



Sur la route fluviale, Auxonne était un important port d'embarquement pour de nombreuses marchandises en partance pour l'Espagne. Les Juifs d'Auxonne ne sont particulièrement cités dans les documents officiels bourguignons de 1306. La "Synagogue" : La Maison du Sabat" nous dirons la Synagogue, se trouvait "Rue de la Saône". Pierre Camp, dans son "Histoire d'Auxonne au Moyen Âge" a laissé un long article sur la présence des Juifs dans cette ville : "

Juifs et Lombards : Le commerce exige des établissements de change et de crédit. Le passage de l'économie domaniale à l'économie monétaire favorise leur développement. Au XIII^e siècle, surgit un peu partout la race des hommes d'argent : Juifs, Lombards, Caorsins. Les nombres, le clergé empruntent plus que les marchands. A Auxonne s'installent des banquiers. Les Juifs sont venus les premiers. Des textes disparates nous livrent quelques noms. En avril 1269, Bonenfant, Juif d'Auxonne, rendait le compte " de ce qu'il avait reçu pour le duc, des Juifs de Bourgogne et des recettes et dépenses d'Auxonne". Le même, en 1276, possède une vigne au finage de Bray (commune de Longvic-lès-Dijon). Une charte de Saint-Etienne, du 5 janvier 1274, nomme une vigne à Mirande joignant à Labergement-lès-Auxonne, des meix et maisons, que le duc donna par la suite en fief à Jacques Laire de Vigon, chevalier lombard. Un peu plus tard (1290) sont nommés les Caorsins d'Auxonne, sans doute des banquiers juifs, qui tenaient un pré ayant appartenu à feu Gérard Baudot, chevalier.

Philippe le Bel, à court d'argent, proscrivit les Juifs de France et confisqua leurs biens. Parmi les Juifs de Dijon saisis par les agents ducaux, figure Maître Moïse d'Auxonne, et parmi ceux de Chalon, Durant d'Auxonne. S'ils furent expulsés d'Auxonne, ce qui n'est pas prouvé, puisque la ville était hors du royaume, les Juifs ne tardèrent pas à s'y réinstaller. En avril 1310, Symonin de Bornay, fils de feu Joffroy de Bornay, chevalier fait une reconnaissance de dette de 20 livres tournois à Jocellus, juif d'Auxonne, dont le confrère Mahu a des créances sur Thiébaud Bramanz de Beire et sur Etienne de Gencigney.

S'ils avaient échappé aux rigueurs de Philippe le Bel, les Juifs d'Auxonne succombèrent à la persécution de Charles IV, au printemps de 1321. Le prévôt Pierre Morel, saisit leurs biens. La liquidation fut longue. Morel n'en eut quittance qu'en 1331, pour la somme, considérable

à l'époque de 1.017 livres 15 sols. Les immeubles confisqués furent désormais amodiés chaque année au profit du duc, ce qui nous permet de savoir que la maison du sabat, nous dirions la synagogue, se trouvait rue de Saône, qu'on appelait encore en 1148 "En la changerie".

Les Juifs d'Auxonne sous les ducs Valois.

Les Juifs n'ont pas reconstitué à Auxonne de colonie sous les ducs Valois. Gauthier a signalé que parmi les douze ménages auxquels le duc avait accordé de demeurer au duché, se trouvait en 1384-1385, un Sanse de Porrentruy qui soulait demourer à Beaune et à présent demoure à Auxonne". Dans le rôle de la taille de 1389 figure un Othenin le Juif qui habite dans la rue aux Fèvres. En 1408, le compte du prévôt mentionne, dans cette même rue, la maison qui fut au Juif. Sans doute ce dernier représentant d'une race persécutée, avait-il été éliminé par la proscription de 1394 ; Il n'est resté aucune trace des négoce pratiqués par Sanse de Porrentruy et par Othenin. Le tarif du péage (1435) stipule que le Juif passant à Auxonne paiera 5 sols, la Juive 2 sols et demi, et, si elle est enceinte 5 sols. Juifs de passage seulement, dont il n'est même pas question dans les listes de marchands attirés par les foires....."

Le rabbin de Dijon au XIXème siècle M.A. Gerson écrivait : " Bien que les Juifs d'Auxonne, dit Simonnet, ne soient pas spécialement mentionnés dans les documents officiels, lors de l'exécution de l'année 1306, il est vraisemblable que cette ville en possédait un certain nombre : le souvenir d'une synagogue s'y est conservé ; la maison qui seroait aux réunions religieuses est constamment désignée en ces termes dans les comptes des années 1370 et suivantes : " du cens de la maison des Juifs et y tenaient leur sabat". Dans les inventaires des biens des Juifs confisqués en 1306 ou dans les registres des créances des années du XIVème, on trouve : Samuel de Châtillon, Durant d'Auxonne, Sauce d'Auxonne, Héliot d'Auxonne ainsi qu'un médecin juif : Moïse d'Auxonne. En 1348, lors de la Peste Noire, les Juifs d'Auxonne furent également mis en prison et leurs biens saisis par l'ordre d'Eudes IV, duc de Bourgogne. En fin octobre 1348, Richard de Loye fut chargé d'aller chercher les Juifs d'Auxonne et de les ramener à Gray. Ils étaient déjà détenus depuis un mois dans Auxonne même. Le duc, par suite de son mariage avec la comtesse Jeanne, gouverna également la Franche-Comté. En cette qualité, il donna ordre d'arrêter les Juifs de ce pays et de séquestrer leurs biens. Ceux d'Auxonne, qui faisaient partie de cette juridiction, furent donc emprisonnés, en attendant qu'il fût statué sur leur sort. Parmi les célébrités juives de Bourgogne on trouve Moïse d'Auxonne, médecin, qui habitait à Dijon en 1306.

Baigneux-les-Juifs (Côte d'Or)



Place de Baigneux-les-Juifs



Maison seigneuriale à Baigneux-les-Juifs.

Baigneux-les-Juifs, arrondissement de Châtillon-sur-Seine. Chef lieu du Châtillonnais, cette ville était très commerçante au Moyen-Âge. Elle attirait par son commerce les Juifs qui y affluaient notamment en 1306. La communauté des Juifs était numériquement assez importante pour que leur nom fût accolé à celui de la localité. M.A Gerson, ancien rabbin de Dijon, dit à propos des juifs de cette ville : *'' ils ne quittèrent Baigneux, auquel ils ont laissé leur nom, qu'en l'année 1431. C'est pendant ces persécutions qu'ils inventèrent les lettres de change''*. M. Courtépée, un historien régional, pensait que c'était au Vergier-au-Duc, que se trouvait la Synagogue des Juifs. Les Juifs faisaient à Baigneux un grand commerce et donnèrent leur nom à la ville. Ils furent expulsés de cette ville par Jean le Grand sur l'ordre du Duc Philippe vers 1420.

Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or)

Une *''Rue de la Juiverie''*.



Une *''Rue de la Fontaine aux Juifs''*.

Il s'agit d'une « *Rue de la Juiverie* » qui était dans la vieille ville de Châtillon-sur-Seine. Malheureusement tout ce quartier a été détruit par un bombardement le 15 juin 1940. Aujourd'hui il reste une *''Rue de la Juiverie''*, mais qui n'est là qu'à titre de conservation du nom des anciennes rues. L'ancienne *''Rue de la Juiverie''* était coincée entre l'église Saint Nicolas et les anciennes murailles, dont le nom n'apparaît que vers 1330. Elle devait connaître une forte densité de population puisqu'il n'y avait

pas moins de vingt cinq maisons, réparties sur un espace très limité, côtoyées par quelques jardins. C'était dans ce quartier que les juifs étaient concentrés jusqu'à leur expulsion au 14^e siècle. A l'époque on distinguait une rue de la Haute juiverie et une autre de la Basse juiverie. La présence des juifs dans le quartier qui prit leur nom s'expliquait par sa position, au croisement des rues débouchant de deux grandes portes de la ville, lieu stratégique pour cette population très exercée aux métiers de la banque, endroit privilégié pour changer de monnaie et proche des places de marchés de la rue di Bourg. Des divers documents confirment la présence d'une Juiverie à Chatillon-sur-Seine. Ce quartier est bien nommé "*La Juiverie*". La rue du Guichet, complètement transformée au XVII^e siècle, était d'abord plutôt une place qu'une rue entre les deux portes qui s'élevaient à ses extrémités. Le plus ancien nom qu'on lui connaisse et qui fut en usage jusqu'en 1789, était la "*Rue de la Fontaine aux Juifs*". Ce nom lui venait de la curieuse fontaine que l'on pouvait voir avant la dernière guerre et jadis réservée aux juifs. Dès 1466, le souvenir des juifs s'effaçait progressivement, elle commença à être dite du Guichet. Toutefois, quand le marché aux poissons fut établi entre les deux portes et sur le pont, on l'appela aussi rue aux Poissons. Elle eut donc trois noms en même temps. Parmi les treize juifs qui furent brûlés à Troyes en 1288 se trouvait Siméon de Châtillon ; scribe et chantre. Cette ville renfermait une importante communauté juive au Moyen-Âge qui occupait un quartier séparé, encore appelé "*La Juiverie*". En 1273, une transaction intervint entre Béatrix de Champagne et Robert, duc de Bourgogne, au sujet de la possession des Juifs de la Châtellerie de Châtillon.

Flavigny (Côte d'Or)

Une "*Rue des Juifs*"



FLAVIGNY. — Rue des Juifs.

Photo-Albace, 7^e Série, n°8

A Flavigny, il y a une "*Rue des juifs*", mais aussi une "*Ruelle des juifs*", qui est vraisemblablement le prolongement avec l'actuelle ruelle Grébillon. La "*Rue des Juifs*" est l'actuelle rue Lacordaire (depuis la dernière guerre). Les autres villes où

Jacques Anxelot ou ses employés séjournèrent le plus furent : Flavigny, Avallon, Rouvray, Montbard, Vitteaux et Darcey (canton de Flavigny).

''la ruelle des Juifs va être rétablie (l'étiquette, je veux dire)...il y avait aussi une rue des Juifs qui fut remplacée, par le nom de Lacordaire qui a rétabli l'ordre des dominicains dans cette bourgade après la Révolution Française...donc les Juifs étaient deux fois mentionnés''. (Pierre de La Tour d'Auvergne).

Beaune (Côte d'Or)

Une ''Rue des Juifs''.



Hospices de Beaune.

Le Cartulaire de Saint-Etienne parle d'une ''Rue des Juifs''. Dans un autre document la synagogue est désignée comme le Sabat et ses dépendances. Les Juifs de Beaune s'étaient fixés au nord-ouest de la ville, dans une rue qui porte encore leur nom, avaient une synagogue. Ils étaient moins nombreux que dans les juiveries de Dijon et de Chalon. En ce qui concerne la synagogue, en 1313, le duc Hugues V donna à un nommé Jouffray Barroz des immeubles qui avaient appartenu à ces Juifs, désignés la Place du Cebat (Sabbat) et ses dépendances. A propos de l'histoire des Juifs de Beaune, un chroniqueur raconta : *Il y avait alors à Beaune, et depuis une époque reculée, un établissement d'une nature bien différente, des hommes séparés des autres hommes par leur origine, leur langue, leur religion, leurs coutumes, leur histoire. Ils avaient leur quartier distinct dans nos villes, leur temple à part, un cimetière exclusif ; ils gravaient sur leurs pierres tombales de belles inscriptions qu'on ne pouvait pas lire ; race proscrite, errant à travers le monde, ramassant sur tous les chemins par le grand et le petit commerce des fortunes colossales qu'ils grossissaient encore par l'usure ; les juifs étaient déjà à cette époque les banquiers du monde ; ils étaient même les seuls banquiers. Les rois, les ducs, les chevaliers, les bourgeois, les prêtres, les églises, quiconque avait besoin d'argent allait frapper à quelque porte de la jurie, et revenait les mains pleines, mais à d'énormes conditions qui étaient presque toujours la ruine des petites fortunes. Saint Louis avait mis un frein à la cupidité des juifs par l'ordonnance de 1269 ; mais, vers 1290, il se fit dans le royaume un reflux des juifs chassés de la Gascogne et de l'Angleterre. Le roi les repoussa ; le duc de Bourgogne les accueillit par humanité, à condition toutefois qu'ils vendraient loyalement, sans usure, qu'ils vivraient de leur travail, et qu'on ne serait pas contraint de leur payer les dettes où il y aurait usure. Enfin en 1304, Philippe-le-Bel renouvela l'ordonnance de Saint-Louis contre les prêts usuraires. Cette ordonnance devait atteindre les juifs quelque part qu'ils fussent, même dans les États du duc de Bourgogne : par cette disposition, toutes les créances usuraires se trouvèrent affranchies. Soit cependant que l'effet ne répondît pas à l'attente du législateur, ou*

que les juifs, blessés à l'endroit le plus sensible, montrassent des dispositions inquiétantes, Philippe-le-Bel fit saisir tous leurs biens, meubles et immeubles, et les bannit eux-mêmes quelque temps après : « L'an mil trois cenz et sis, est-il dit dans le registre officiel de cette exécution, ou mois d'ahost, le vandredi, jor de la Madeleine, furent pris li Juis dou duchamiie de Borgoinne. » Les juifs de Beaune s'étaient fixés au nord-ouest de la ville ; une rue porte encore aujourd'hui leur nom. Ils étaient sans doute peu nombreux comparativement dans les juries de Chalon et de Dijon; cependant ils avaient une synagogue, car, en 1313, le duc de Bourgogne, en donnant à Jouffroy Barroz des immeubles qui avaient appartenus aux juifs de Beaune, désigne d'une manière positive le sabbat et ses dépendances. (l) Codicile de 1302.

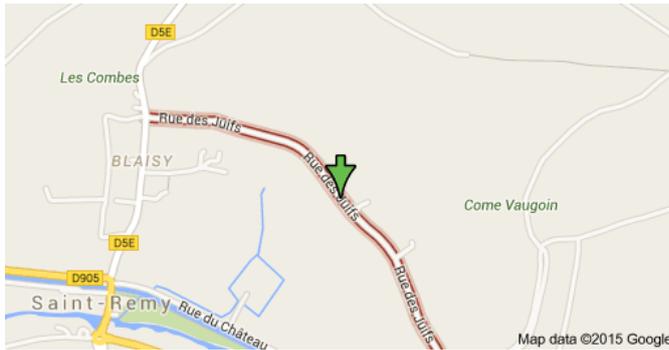
L'Abbé Gandelot raconte que grâce à l'intervention du généreux abbé de Clairvaux, la plupart des Juifs de Beaune furent épargnés du massacre, lors des croisades. En effet, malgré l'instigation haineuse de son collègue, Pierre de Cluny, Saint Bernard ne persista pas moins à prêcher, quoique souvent en vain, la tolérance et la pitié envers les pauvres juifs.

Gandelot, dans son « *Histoire de Beaune* », affirme que les Juifs étaient détestés de la population à cause de leurs pratiques usuraires. Cette haine était si grande que Saint Bernard, qui était très influent sur le peuple, avait ordonné aux Croisés d'égorger les Juifs. Peu survécurent à ce massacre. Ceux de Beaune firent partie des survivants. Ils se convertirent au christianisme au 13^{ème} siècle, toujours selon l'abbé Gandelot. Rossignol, dans son « *Histoire de Beaune depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* », explique que les Juifs, chassés de Gascogne et d'Angleterre vers 1290, furent accueillis par le Duc de Bourgogne sur ses terres par « *humanité* ». Il y mettait quelques conditions : l'interdiction de pratiquer l'usure, et vivre de leur travail. En 1304, Philippe le Bel renouvelle l'ordonnance de Saint Louis interdisant les pratiques usuraires. Le roi finit par s'emparer de tous les biens des Juifs. Ceux-ci sont bannis du royaume en 1306. Les Juifs beaunois résidaient au nord-ouest de la ville, essentiellement dans la rue qui portait leur nom (la rue des Juifs est devenue la rue Jean Baptiste Etienne). Ils disposaient probablement d'une synagogue, car en 1313 « *le Duc de Bourgogne, en donnant à Jouffroy Barroz des immeubles qui avaient appartenu aux Juifs de Beaune, désigne d'une manière positive le sabbat et ses dépendances* ».

Montbard (Côte d'Or)

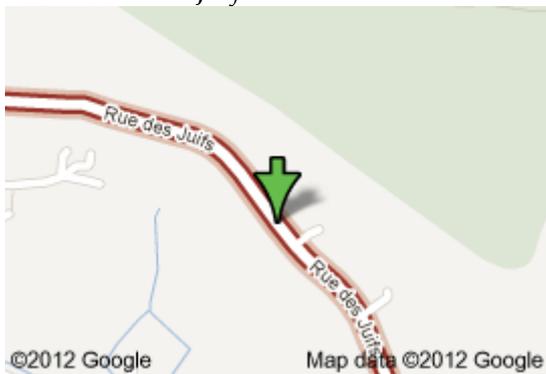
Une "Rue des Juifs".

D'après l' "*Histoire des Comtes de Bourgogne*", il y avait une "Rue des Juifs" à Montbard. Le Rabbin Gerson de Dijon parlait d'une Juiverie à Montbard. Dans les registres des comptes, l'un des juifs les plus riches de Bourgogne fut Josuet de Montbard. C'était le banquier principal du Duché. Il avait des succursales à Dijon, Chalon, Beaune, Buxi, Baigneux, etc.... Il comptait parmi ses débiteurs des ecclésiastiques, des chevaliers, des écuyers et même la reine de Sicile Marie de Bourgogne. La famille de Josuet se composait de : Jasuot, fils de Josuet, la femme de Joseul, Aliot, fils de Josuet, à Baigneux, Bon-Enfant, fils de Josuet, à Montbard, Durant, fils de Josuet, à Montbard et Isaac, fils de Josuet à Montbard. Parmi les propriétaires juifs de Montbard, les registres de compte donnaient : Aquinot, Jacot, Bernard, Deulesse et Deu lou Saint.



Saint-Rémy (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Saint-Rémy jouxte Montbard, il est fort possible que lorsque les Juifs étaient chassés de Montbard, ceux-ci se réfugiaient à Saint-Rémy.

Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)

Différents historiens font état d'une présence juive à Nuits-Saint-Georges. Dans les registres manuscrits des créances des Juifs de Bourgogne, figure un Samuel de Nuits.

Chassagne-Montrachet (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



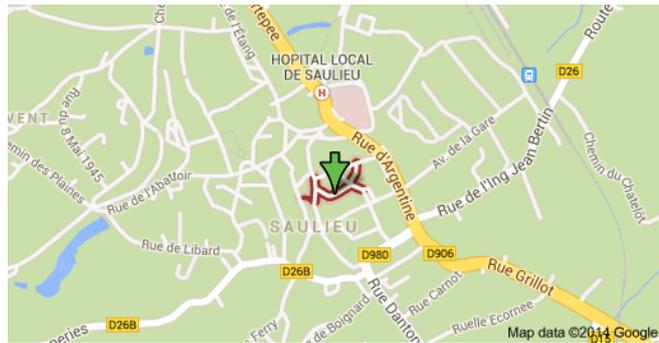
Chaumont-le-Bois (Côte-d'Or)

Un lieu-dit "La Juiverie"

Les historiens notaient une présence Juive à Chaumont-le-Bois sans en apporter la preuve et surtout sans présence de toponyme juif.

Saulieu (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Baillage de Saulieu.

Dans un opuscule "Saulieu, son histoire, son origine" écrit par F. Verdot, il est question d'un quartier de cette ville qui portait encore le nom de "Rue des Juifs" du temps de l'historien Courtépée. Cette rue s'est appelé : "Rue du Petit Minage", puis "Rue de la Halle au Blé" qui est encore son nom actuel. Parmi les tossafistes et les rabbins français du Moyen-Âge, il est cité : R. Joseph de Saulieu.

Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Talant (Côte-d'Or)

Une "Juiverie".

Fontaine-Française (Côte-d'Or)

Une "Juiverie".

A propos de cette ville, les historiens parlaient des "Pierres tumulaires hébraïques" de Dijon. Le Rabbine de Dijon au XIXème, M. Gerson, cite une présence juive à Fontaine-Française sans autre détail.

Laperrière-sur-Saône (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs".



Rue des Juifs à Laperrière-sur-Saône.

Le château de Laperrière est une ancienne forteresse ducale, bâtie au XIII^e siècle, en briques, qui se dressait au cœur du village, sur une aire d'environ 3 hectares, aujourd'hui délimitée par le Chemin derrière le parc (au sud et à l'ouest), la Rue château (au Nord) et la Rue des Juifs (à l'est). En ce qui concerne la basse-cour, l'entrée principale, située au nord-est (Rue des Juifs), donnait sur une grande basse-cour, fermée de murailles et de douves, dans laquelle se trouvaient, dès l'origine, les granges à bestiaux, les écuries, le four, le pressoir et le colombier. Cette ville est un point de passage par la voie romaine et sur la Saône. Il fallait payer l'octroi et le péage corporel. Les archives de 1419 ont pu être reconstituées en partie et l'on peut y lire : *"Manières de payer le péage de Mailly-les-Auxonne et de Laperrière par ceux qui y mènent danrées tant par ferré que par eau*

tarif :

1 emine grain : 1 denier

1 queue de vin : 4 deniers

1 laque de harangs blancs : 10 harangs

1 juif et une femme juif enceinte : 8 sous

1 balle de laine : 4 deniers

1 queue de miel : 4 deniers

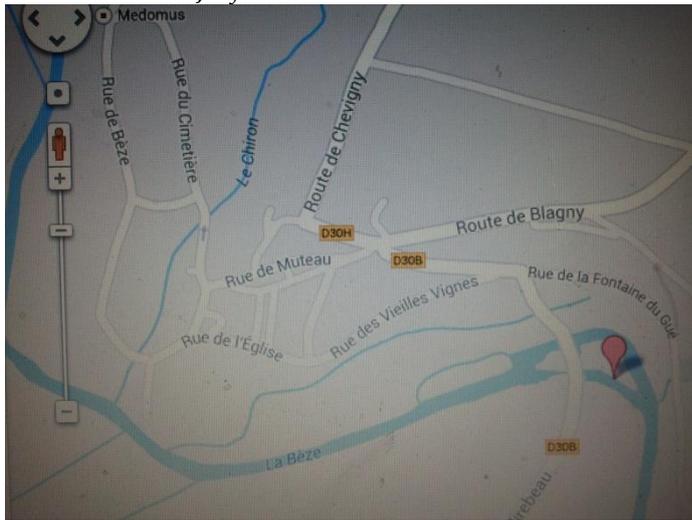
1 homme pour un jour tant qu'il veut 1 denier

1 homme à cheval : 2 deniers

.... et doivent ceux des quatre Maillys, de Laperrières, St-Seigne et Samerey, une gerbe de blé ou d'orge pour le passage de toute 1 année".

Noiron-sur-Bèze (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs".



Les archives conservent encore un document concernant un pont au bout de la "Rue des Juifs" à Noiron-sur-Bèze. Lors de la pose des numéros et identifications des rues, la "Rue des Juifs" a été rebaptisée "Rue de Béze". Parmi les monuments se trouvant à Noiron-sur-Bèze, il y a un "Pont Rue des Juifs". Patrimoine classé, étudié ou inscrit dit "Pont" à Noiron-sur-Bèze (Côte d'Or 21310).

Charny (Côte d'Or)

Une "Rue des Juifs"



La "Rue des Juifs", plaque inaugurée le 13 juin 2013

Ce village bourguignon dans le canton de Vitteaux possède une "Rue des Juifs" depuis plus de 165 ans. En effet, un plan cadastral de 1846 cite déjà celle-ci. Or, cette rue était oralement qualifiée de "Rue des Juifs" depuis le Moyen-Âge. A cette époque, il y avait une importante seigneurie et une communauté juive travaillait sans doute au château et dans les vignes alentour.

...Il y a eu près de Mont-Saint-Jean à Charny (tout petit village, siège d'une ancienne et importante seigneurie, les Charny étaient des cadets des Mont-Saint-Jean) une célébration autour de sa rue des Juifs qui existe toujours...mais on ne m'y avait pas convié...il y a dû voir un

article dans le Bien Public (c'était au mois de mai ou au mois de juin)... Pierre de La Tour d'Auvergne.

Pagny-la-Ville (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs".



Spoy, Crimolois, Beire-le-Châtel et Vesvrottes (Côte-d'Or).

Après l'expulsion des Juifs de France et du Duché de Bourgogne en 130, l'inventaire des biens des Juifs est réalisé auquel il faut ajouter ceux qui habitaient dans les villages voisins de Dijon soit Spoy ; commune du canton d'Is-sur-Tille (Côte-d'Or), Crimolois ; commune du canton de Dijon, Beire-le-Châtel ; commune du canton de Mirabeau et Vesvrottes ; hameau de la commune de Beire. Jacquot Anxelot "Exécuteur sur le fait des Juifs" recensait en 1306 plusieurs familles juives dans ces villages et notamment : 7 familles à Spoy et dans les autres villages il n'y aurait eu que 2 ou 3 familles.

Vitteaux, Rouvray, Darcey (Côte-d'Or)

Dans les comptes de Jacquot Anxelot on note la présence de Juifs dans ces villages. En 1306, les comptes des spoliations des Juifs font apparaître : 9 sous 7 deniers sont donnés à Esperit, de Darcey, pour le loyer qui lui était dû par le Juif David.

Frédéric VIEY
Février 2020